

**GROUPE DE TRAVAIL DE JUILLET 2014**

**DIAGNOSTIC DU RESEAU DE LA DGFiP**

**FICHE N° 6**

**CAS PARTICULIERS DES POSTES COMPTABLES  
FRAGILES**

**Les directeurs locaux font le constat qu'un certain nombre de postes comptables sont difficiles à pourvoir en effectifs ce qui les met en situation de fragilité.**

Selon les directeurs, 87% des départements ont certaines de leurs RAN peu attractives, en déficit structurel d'effectifs dont 95% pour des raisons externes à la DGFiP.

Les centres économiques et culturels des départements sont les plus attractifs. Leurs RAN sont majoritairement demandées dans le cadre des mouvements de mutations.

Les zones éloignées du centre sont généralement les moins attractives. Certaines résidences en milieu rural demeurent ainsi peu demandées et des emplois restent par conséquent vacants. La non-attractivité des RAN est ainsi le plus souvent due à l'implantation des sites. Mal situés ou mal desservis par les transports en commun, ils sont moins demandés, notamment par les jeunes agents en 1ère affectation qui privilégient le critère géographique. Les bassins d'emplois qui connaissent des difficultés économiques particulières attirent également peu les nouveaux arrivants.

Les postes comptables situés dans ces zones sont considérés comme fragiles au sens où les directions n'arrivent pas à les pourvoir en effectifs.

Les postes fragiles sont généralement des postes isolés, à faible effectif ou exerçant plusieurs missions. Dans ces structures, toute vacance de poste, quelle qu'en soit la raison (maladie, poste non pourvu, formation...) pose des difficultés de fonctionnement, donc de qualité de service et dégrade fortement les conditions de vie au travail des agents avec parfois des risques pour leur sécurité.

Cette situation contraint les directions à mobiliser les équipes de renfort sur des périodes prolongées dans ces postes comptables "fragiles" et conduit à organiser des fermetures exceptionnelles de postes lorsque les effectifs sont insuffisants pour assurer un niveau convenable de sécurité ou l'accomplissement des tâches courantes.

Enfin, les agents expriment de plus en plus de réticences à la polyvalence extrême nécessaire dans les petits postes.

Seuil du nombre de "postes fragiles" par département (hors 75, 92, 95)	Nombre de départements ayant des postes fragiles
Egal à 0	1
Compris entre 1 et 5	27
Compris entre 6 et 10	39
Compris entre 11 et 15	21
Compris entre 16 et 30	8
Strictement supérieur à 30	2
<b>TOTAL</b>	<b>98</b>

Ce tableau dénombre les Directions par seuil de « postes fragiles ».

Une Direction (La Réunion) déclare ne pas avoir de « poste fragile » sur son territoire.

39 départements, soit 40% de l'effectif, ont entre 6 et 10 postes fragiles.

Ratios postes fragiles / Total des postes comptables (hors 75, 92 et 95)	Nombre de Départements
Strictement inférieur à 15%	21
Compris entre 15 et 30%	53
Supérieur à 30%	24
<b>TOTAL</b>	<b>98</b>

Dans ce tableau, l'information sur les « postes fragiles » est retraité sous forme de Ratio comparé avec le nombre total de postes comptables dans le département.

Les « postes fragiles » représentent plus de 30% des postes comptables dans 24 départements, soit le ¼ des départements.

Directions	Ratios exprimés en % "postes fragiles" / total postes comptables du département
Catégorie 1 (hors 75, 92 et 95)	21,01%
Catégorie 2	24,28%
Catégorie 3	22,88%
Catégorie 4	28,63%
<b>National</b>	<b>23,65%</b>

Dans ce tableau, l'information sur le Ratio « postes fragiles » / total des postes comptables du département est retraité par catégorie de Directions.

Les directions de catégorie 4 considèrent que quasiment le tiers de leurs postes comptables sont fragiles (28,6%).

**Dénombrement des structures comportant un effectif réel de moins de trois ETP en agents de catégorie B et C :**

Synthèse Nationale	SIP (*)	SIP-SIE	TRESORERIES MIXTES	TRESORERIES SPECIALISEES (**)	PRS	SPF	Total
Total	1	1	486	37	48	9	<b>582</b>

(\*) y/c SIP sans recouvrement et trésoreries impôts

(\*\*) Trésoreries SPL, hospitalières, amendes, HLM, paeries régionales et paeries départementales